se-unsa.org

Section de l'Ardèche

Aubenas, le 14 octobre 2020

Monsieur le Directeur Académique
de l'Ardèche
Place André Malraux
BP 627
07006 PRIVAS CEDEX

Objet : Situation des directeurs et chargés d'école ardéchois

Monsieur le Directeur Académique,

Nous nous adressons à vous pour faire écho aux nouvelles manifestations et réactions conséquentes par mail des directeurs et chargés d'école ardéchois à l'adresse de vos services la semaine dernière.

Comme en mai/juin dernier, une réaction vive, quasiment épidermique s'est manifestée, montrant à quel point nos collègues sont dans le dur et cherchent par tout moyen à alerter notre institution sur la dégradation de leurs conditions de travail. Le constat dans notre département n'est plus à faire et n'est plus à partager sur la surcharge de travail de ces collègues qui sont à fleur de peau et dont le vase est tant rempli que ce qui est de l'ordre d'erreurs de communication le fait déborder.

Les solutions comme la simplification administrative des taches et l'optimisation des outils à la disposition des directeurs tardent toujours à se concrétiser même si localement des progrès ont été fait dans ce domaine à la suite de réflexions et actions communes des organisations syndicales représentatives à la CAPD et l'administration, il y a maintenant plusieurs années.

Nos collègues réagissent aussi de la sorte par ce qu'ils manquent de perspectives visibles d'amélioration de leurs conditions de travail et de la reconnaissance de leur fonction. Ainsi, les Groupes de Travail au ministère qui se succèdent, ne concrétisent pas aussi précisément et temporellement que prévu dans le calendrier pourtant établi. Les deux mesures essentielles attendues par les directeurs et chargés d'école que sont rémunération ou revalorisation de leurs missions et le temps de décharge pour exercer pleinement et plus sereinement ces missions n'ont toujours pas été abordés.

Nous venons vers vous donc pour réaffirmer ce besoin de perspective au plan national qui est toujours et encore à relayer académiquement et auprès du ministère de l'Education Nationale.

Nous venons également vers vous pour réaffirmer que donner des perspectives aux chargé(e)s d'école ardéchois reste possible. En effet, la formation ardéchoise de 2 jours d'un grand nombre de directeurs d'école est réservée cette année aux directeurs/trices d'école et non pas aux chargé(e)s d'écoles, notamment au motif qu'elle sera notamment axée sur la gestion des équipes pédagogiques. Il n'en demeure pas moins que les chargé(e)s d'école ont eux aussi parfois une équipe qui comprend une ATSEM et ou des AESH à coordonner. Nous souhaitons aussi réaffirmer que nous sommes favorables pour plusieurs raisons au dispositif de co-enseignement qui est une réalité dans 11 écoles ardéchoises. Mais dans ces 11 classes uniques, le co-enseignement amène une gestion d'équipe de tous le jours et tous les instants entre le chargé d'école et l'enseignant de soutien pédagogique. Pour le SE-Unsa, intégrer à partir de l'année prochaine les chargé(e)s d'école au sein des formation des directeurs/trices ou prévoir de leur faire bénéficier d'une action de formation spécifique à leur situation administrative, serait une réponse, un signal positif, forts et appréciés par la profession.

Nous revenons vers vous pour vous inviter, contrairement au mouvement de réponse de mai/juin dernier à vous adresser à ces personnels pour leur fournir une réponse. Nous craignons que ces silences répétés face à leurs interpellations, dont la forme, nous le comprenons est toujours délicate à recevoir de la part de vos personnels à la DSDEN, ne finissent par être considérés comme du mépris et amènent de la défiance, là où pour l'instant ne se manifeste que de la souffrance et des messages d'alerte.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien apporter à ce courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur Académique, en l'expression de mes salutations respectueuses.

TRUFFA FILERI Jean-Laurent
Secrétaire Départemental

Syndicat des Enseignants Unsa de l'Ardèche
13 rue F. Valleton
BP 20214 – 07206 AUBENAS Cedex
Tél : 04.75.35.58.83 - Courriel : 07@se-unsa.org